

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

**Libération
des inculpés
et abrogation
de la loi
anticasseur !**

Thomas P., 16 ans, vient d'être libéré après un mois et demi passé en prison depuis son inculpation du 1er mai, en attente du jugement.

Tel est le seul recul - minime - opéré par le pouvoir face à la vive émotion suscitée par ce déni de justice que sont les affaires du 23 mars et du 1er mai. Car chacun sait aujourd'hui - sauf ceux qui refusent de l'entendre - que les inculpations puis les condamnations prononcées au titre de la loi anticasseurs dans le cadre d'une procédure de flagrant délit ont été fondés sur des rapports de police truqués. En définitive, les chefs d'accusation se ramènent à un seul : la participation à une manifestation et dans quelques cas la révolte légitime devant les brutalités policières.

Coupables, les dizaines de jeunes condamnés et inculpés du 23 mars et du 1er mai, le sont aux yeux d'un pouvoir qui s'en prend systématiquement aux libertés démocratiques pour briser toute riposte des travailleurs à sa politique de chômage et d'austérité.

C'est pourquoi la lutte contre ces procès fait partie intégrante de l'indispensable défense des libertés démocratiques.

Dans ce sens, le Parti socialiste réclame une amnistie tandis que le MJCF déclarait récemment « aujourd'hui, par la seule responsabilité du pouvoir, des jeunes innocents croupissent dans les prisons de notre pays » et le PCF exige la libération des innocents et la réduction des peines.

L'ensemble de ces protestations auxquelles s'ajoutent celles des syndicats et de nombreuses organisations démocratiques reflètent une large opposition aux attaques de Giscard-Barre et contiennent les possibilités d'une large unité d'action. Toutefois ces mots d'ordre d'amnistie ou de réduction des peines conviennent-ils vraiment ? N'est-ce pas remettre en cause la seule sévérité des peines sans remettre en cause toute la logique scandaleuse de ces condamnations prononcées au nom de la loi anticasseurs ?

Si on réussit à arracher au pouvoir une amnistie il n'y a pas de doute que la mobilisation réalisée peut obtenir plus.

A notre avis c'est la libération de tous les condamnés et inculpés du 23 mars et du 1er mai en même temps que l'abrogation de la loi anticasseurs qu'il faut exiger. Deux objectifs indissociables dont l'obtention marquerait un réel recul du pouvoir, une réelle avancée dans la défense des libertés démocratiques.

Pierre MARCEAU.

1er jour du procès d'exception contre 21 patriotes corses

La première audience du procès en Cour de sûreté de l'Etat des vingt-et-un Corsés a eu lieu jeudi 14 juin. Nous en faisons le compte rendu en page 3.

Au même moment, une centaine de personnes ont manifesté devant le Palais de justice malgré l'interdiction préfectorale et l'énorme présence policière.

Voir page 3



TCHECOSLOVAQUIE

Qui assurera la défense de Maître Danisz ?

QUI défendra désormais les détenus politiques tchécoslovaques ? Leur avocat tchèque, maître Danisz, a été rayé du barreau puis inculpé et condamné. Et les avocats français qui s'étaient proposés pour assurer leur défense se sont vu refuser leur visa par les autorités tchécoslovaques. Que reste-t-il donc des droits de la défense ?

Rappelons les faits. A l'automne dernier, les autorités mènent l'instruction contre Jaroslav Sabata, arrêté le 1er octobre. Son avocat, maître Danisz, dénonce les violences dont Sabata a été l'objet de la part des policiers - et le voilà inculpé d'outrage à magistrat, puis radié du barreau, puis arrêté et condamné à trois mois de prison avec sursis. Dans le même temps, Sabata était condamné à neuf mois de prison, prolongés en mai dernier de dix-huit mois...
Quatre avocats français se

sont déclarés prêts à défendre maître Danisz au procès en appel qui se tenait jeudi à Prague. Il s'agit de quatre membres du PCF, maîtres Rappaport, Koenig, Michel et Androu. Mais aucun des quatre n'a obtenu de visa d'entrée en Tchécoslovaquie.

ET LES DROITS DE LA DÉFENSE ?

Alors, qui assurera la défense de maître Danisz ? Et qui assurera désormais la défense des militants des droits de l'homme, dont une dizaine vient d'être arrêtée en Tchécoslovaquie ? Qu'en est-il des droits de la défense pourtant garantis par la Constitution tchécoslovaque ?

Les quatre avocats interdits de séjour en Tchécoslovaquie ont élevé une vigoureuse protestation contre ces violations des droits démocratiques élémentaires. Et différentes associations d'avocats (le Syndicat des avocats de France, l'Union internationale des avocats notamment) s'y sont associées, manifestant ainsi concrètement leur solidari-

té à l'égard de leur collègue tchécoslovaque.

Il est tout à fait positif que des avocats membres du PCF jouent un rôle actif dans ce mouvement de solidarité. On se souvient en effet que le XXIIIe congrès du PCF avait, en mai dernier, refusé de prendre connaissance d'un message des opposants tchécoslovaques attirant l'attention sur les violations de la légalité dans leur pays.

La solidarité est d'autant plus indispensable et urgente que les

autorités tchécoslovaques ont lancé une grande offensive contre les défenseurs des droits de l'homme... Des trois porte-parole du Mouvement de la Charte 77, deux ont été arrêtés, et la troisième violemment agressée et blessée par des inconnus. Deux anciens porte-parole ont été eux aussi arrêtés et inculpés ainsi que cinq autres personnes du Comité de défense des personnes injustement poursuivies.

Jean SCHUBERT



Manifestation contre les violations des droits de l'Homme en URSS



Mercredi soir, à 19 heures, environ huit cents personnes se sont rassemblées près de l'ambassade soviétique à Paris à l'appel d'Amnesty International pour protester contre les violations des droits de l'homme en URSS. Une cinquantaine d'entre eux portaient des masques blancs représentant cinquante détenus politiques soviétiques. Les arrestations pour délit d'opinion ne font que s'accroître en URSS. En témoigne la condamnation, mardi dernier, à Léningrad, de Lev Volokhonski à deux ans de régime sévère. Lev Volokhonski a été condamné pour avoir appartenu à un syndicat libre.

Moscou au secours de Bokassa

L'AMBASSADE soviétique à Bangui, en empire centrafricain, vient de publier un communiqué protestant... contre les ingérences inadmissibles de la presse française dans les affaires intérieures de l'empire centrafricain. Quatre-vingts gamins de 8 à 12 ans assassinés à coups de bâtons cloutés, les yeux crevés ou asphyxiés comme au plus beau temps des chambres à gaz, ça ne valait vraiment pas la peine d'en faire un tel plat. Tu as bien raison camarade Brejnev !...

SF

Amnesty International dénonce les « écoles de torture »

AMNESTY International vient de tenir à Genève une réunion sur le thème : « Le médecin face à la torture ». Y ont participé des médecins et des juristes de nombreux pays européens. Ils ont révélé qu'un nombre croissant de régimes totalitaires utilisent aujourd'hui des méthodes « scientifiques » pour la formation de leurs tortionnaires.

Mme Mika Haritos-Fatouros, professeur de psychologie à l'université de Salonique en Grèce, a expliqué comment le régime des colonels, qui l'a emprisonnée et torturée, avait organisé une véritable école de torture. Ce système était si perfectionné, a-t-elle conclu, qu'il devait nécessairement avoir été conçu de manière « scientifique ».

De plus en plus souvent des médecins sont sollicités pour désigner les zones les plus sensibles à la douleur, ou pour réanimer les victimes avant de remettre ça, voire pour inventer des techniques nouvelles qui ne laissent pas de traces. En URSS, certains instituts sont célèbres pour l'interne des « malades mentaux » coupables du délit d'opposition. C'est pourquoi Amnesty International cherche à définir certaines attitudes auxquelles tout membre des professions médicales devrait pouvoir se conformer en cas de menaces sur l'exercice de sa profession.

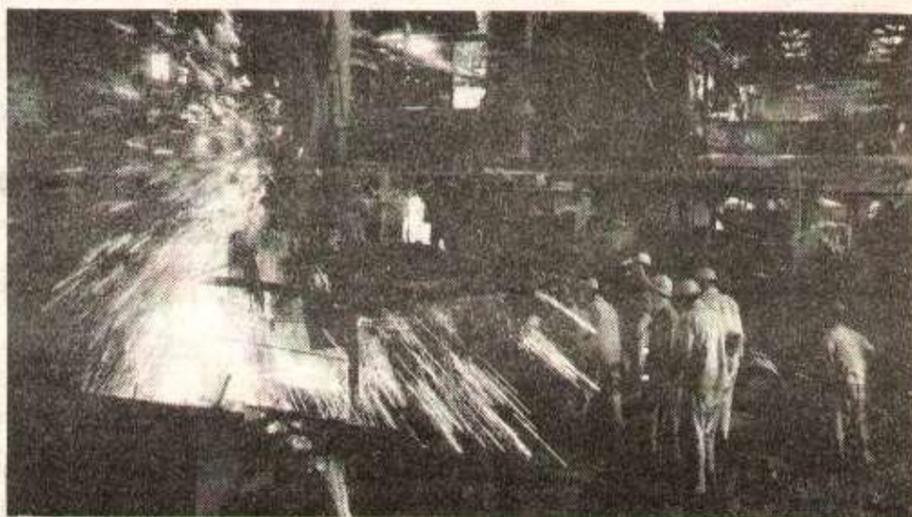
Les délégués réunis à Genève ont souhaité que les législations nationales puissent intégrer sur ce sujet un certain nombre de normes, car même dans les pays dit démocratiques, certains groupes de médecins (psychiatres, médecins militaires, des prisons, de la police) sont exposés à subir des pressions qui interfèrent directement avec leur pratique médicale.

L'expérience de ces quarante dernières années, des médecins des camps nazis aux psychiatres très spéciaux de Brejnev en passant par ceux d'Uruguay et d'ailleurs, montre à l'évidence qu'en cherchant à protéger les médecins, ce sont bien les victimes que l'on défend.

HB

Le 16 juin seront signés les accords SALT II

La Chine et la question du désarmement



Le peuple chinois, un peuple épris de paix, qui se consacre à la construction de son pays.

CE week-end, Brejnev et Carter doivent signer les accords Salt III sur la limitation des armes stratégiques nucléaires des deux superpuissances. Le Parti communiste chinois n'a jamais caché qu'il considérait ces accords comme un leurre dans la mesure où, sous couvert de détente, ils ne stoppaient en rien la course effrénée aux armements entre les deux grands. Deng Xiaoping le répétait en janvier dernier lors de son voyage aux USA, tout en précisant que la Chine ne ferait rien pour faire obstacle à leur signature. En mai dernier, lors de la réunion de la Commission du désarmement de l'ONU, le représentant chinois, Lai Yali, exposait les propositions chinoises pour un réel désarmement mondial.

LES Chinois constataient qu'aujourd'hui, les deux tiers des dépenses militaires mondiales sont faites par les États-Unis et l'URSS. Par conséquent, toute mesure pour le désarmement mondial doit d'abord concerner ces deux pays.

Que les deux superpuissances commencent donc à désarmer et quand elles auront atteint un stade suffisant d'élimination de leur potentiel, alors, les autres pays devront suivre le mouvement. C'est une simple question de logique. Encore faut-il que les superpuissances aient réellement l'intention de désarmer.

Ce désarmement, d'après les Chinois, doit concerner les armes nucléaires, mais également les armes conventionnelles. Les deux dernières guerres mondiales ont été des guerres conventionnelles et aujourd'hui encore, 80 % des dépenses militaires soviétiques et américaines sont investies dans les armements de type

conventionnel. C'est pourquoi la question du désarmement ne peut pas se limiter à celles des armes atomiques.

Le désarmement est un problème mondial. Il doit être traité dans les organismes internationaux réguliers. C'est pourquoi les Chinois proposent un renforcement du rôle de l'ONU dans ce domaine. Cette proposition s'accompagne d'un programme concret en six points.

UN PROGRAMME PRÉCIS DE DÉSARMEMENT

1) En ce qui concerne les armes nucléaires, l'objectif final du désarmement doit être leur destruction totale.

En attendant, les pays possédant l'arme nucléaire doivent s'engager inconditionnellement à ne pas l'utiliser contre des pays qui ne la possèdent pas. Les pays qui possèdent les plus grands arsenaux nucléaires,

les USA et l'URSS doivent, d'autre part, cesser immédiatement d'accroître leur potentiel et s'engager dans un processus conjoint de réduction et de destruction de leurs stocks insensés. Quand l'énorme écart qui les sépare actuellement des autres pays nucléaires aura été éliminé, tous les pays possédant la bombe devront entreprendre avec eux des négociations en vue de la destruction totale des armes nucléaires.

2) Pour les armes conventionnelles (chars, avions, canons, navires de guerre), le même processus doit être adopté, afin d'aboutir à une réduction de tous les grands arsenaux. Là aussi, ce sont les deux superpuissances qui doivent donner l'exemple.

3) Il faut interdire d'urgence et de la manière la plus explicite toute utilisation des armes biologiques et chimiques et préparer des mesures maintenant la destruction de tous les stocks existants.

4) Il faut interdire toute nouvelle recherche concernant des armes de destruction massive (armes visant essentiellement les populations civiles).

5) Conformément à la demande de la majorité des pays concernés, il importe de faire de la région allant de l'océan Indien à l'Asie du Sud-Est une « zone de paix » dans laquelle aucune puissance étrangère ne pourrait entretenir de troupes, ni disposer de bases militaires ni mouiller de flotte permanente, de même pour la Méditerranée.

6) Il faut constituer des « zones dénucléarisées ». Les puissances nucléaires doivent s'engager à ne pas stocker ni menacer d'utiliser l'arme nucléaire dans des régions ne possédant pas cette arme. Cela concerne en particulier l'Afrique, l'Amérique latine et le Moyen Orient.

En conclusion, le délégué chinois a ajouté : « La Chine est un pays épris de paix (...). En même temps, nous sommes pertinemment conscients que le danger d'une guerre mondiale existe toujours. Nous sommes résolus à œuvrer en commun avec tous les pays et les peuples épris de paix pour la paix mondiale et le progrès de l'humanité ».

Serge FOREST.

La Chine et les conférences sur le désarmement

La Chine a depuis toujours une position de principe sur le désarmement. Elle est favorable à un désarmement à condition qu'il soit réel, général et fondé sur le principe d'égalité entre tous les pays. Elle participe activement à toutes les conférences qui se mènent à un niveau mondial, comme à l'ONU, ou chaque pays peut s'exprimer. Par contre, elle refuse de participer aux conférences entre « grands » qui ne visent qu'à un arrangement entre nations puissantes au détriment des pays faibles.

C'est le cas, par exemple, de la conférence sur la non-prolifération des armes nucléaires qui prétend empêcher de nouvelles nations de se doter de l'arme nucléaire tout en la maintenant pour celles qui la possèdent déjà.

Grève de la faim dans les prisons de RFA

UN mouvement de grève de la faim entamée le 20 avril dernier par six détenus politiques s'est étendu ces dernières semaines à la plupart des grandes prisons allemandes. Il touche maintenant soixante-dix détenus. Les grévistes exigent une amélioration des conditions de détention c'est-à-dire, entre autres, la suppression de cellules d'isolement qui existent déjà à Stammheim et que le gouvernement à l'intention de développer. Dans ces cellules, les détenus sont soumis à un contrôle permanent.

Plusieurs des grévistes sont dans un état de santé inquiétant. L'une des détenus grévistes s'est vue infliger une séance d'alimentation forcée. Les autres grévistes ont fait savoir que si cela se reproduisait une nouvelle fois, ils entameraient alors une grève de la soif.

50 000 Palestiniens ont quitté leurs camps suite aux bombardements israéliens

Plus de cinquante mille réfugiés palestiniens ont dû quitter récemment leurs camps après les bombardements israéliens du Sud-Liban, a déclaré mardi à Beyrouth, Monsieur Robert Prevot, directeur de l'agence des Nations unies de secours et de travaux (UNWRA).

Monsieur Prevot a ajouté que l'UNWRA, qui fournit une aide aux Palestiniens, a décidé d'accorder une allocation supplémentaire alimentaire de cinq cent mille dollars pendant six mois pour ces réfugiés et de préparer un plan pour les reloger.

Monsieur Prevot a ajouté que quarante mille réfugiés déplacés venaient de la région de Tyr, cinq mille de la région de Nabatiyeh et sept mille de celle de Damour.

LE PREMIER JOUR DU PROCES DES PATRIOTES CORSES

Quadrillage policier tous azimuts

LA radio l'avait annoncé ce jeudi matin : les mesures de sécurité seront renforcées pour l'ouverture du procès de vingt et un nationalistes corse. La fouille et le contrôle d'identité sont préalables à toute entrée dans la salle d'audience qui est la grande salle de la cour d'assises. A l'intérieur, un policier pour chaque inculpé. Le tribunal, qui est celui de la Cour de Sécurité de l'Etat est composé d'un président, de trois juges civils et de deux militaires en tenue et un suppléant. Quand les inculpés entrent dans la salle, le public se lève et applaudit. Dans le box, chaque accusé est séparé l'un de l'autre par un policier. La lecture monocrorde et précipitée de l'acte d'accusation par un greffier dure près de deux heures. Tout ce qui est incriminé est énuméré pour chaque inculpé, bien que les accusations se recoupent toutes.

de haute trahison » (pour des attentats contre des objectifs militaires, tels que Fort-la-Croix et la base de Solenzara) est rajoutée à sept d'entre eux.

Tribunal d'exception dans un tribunal d'exception, la cour a décidé que les sept devaient repasser devant un autre tribunal, principalement militaire cette fois, après que l'affaire générale aura été traitée. Outre le président, il y avait alors trois conseillers militaires et deux magistrats civils.

Alors que déjà, arbitrairement, tous les inculpés ne sont pas jugés en même temps, le tribunal trouve encore le moyen de morceler ce procès. C'est une escalade dans la répression.

DES QUESTIONS DE PROCEDURE

Après le roman-fleuve de l'accusation, un avocat de la défense demande que soient réglées les questions de procédure.

1) Que les quatre inculpés présents dans le box, actuellement non détenus, soient effectivement libres et puissent être avec leurs familles et amis qui sont nombreux dans le secteur réservé au public.

2) Que cesse le quadrillage des inculpés dans le box, qu'ils puissent être regroupés entre eux.

3) Que soit mis fin à la dispersion des détenus dans quatre prisons. Après l'avis donné par le procureur général, le président du tribunal a déclaré :

Sur le premier point, que les inculpés non détenus seraient libres dorénavant.

Sur le deuxième point, il a été mis en avant les sacro-saintes « mesures de sécurité », mais que cela sera vu et qu'il y aura une probable satisfaction.

Pour le troisième point, il a été fait état du Code pénal, qui, comme chacun peut le savoir, prête à différentes interprétations.

Ensuite, ce fut l'appel à la liste de la cinquantaine de témoins. Tout d'abord, ceux de l'accusation essentiellement des flics style FRPJ et autres commissaires divisionnaires, puis ceux de la défense. Trois avocats se sont portés partie civile pour la SNCF, TDF et l'Etat français.

COMBAT POUR LES DROITS DE L'HOMME ET DU PEUPLE CORSE

Maitre Alfonsi a fait ce qui est appelé « un dépôt

de conclusion » pour un des détenus, Alain Stuart : il a dénoncé différents points qui constituent une violation des droits de l'homme : les conditions de détention et la garde à vue de six jours et six nuits (au lieu de 48 heures pour les droits communs). Sur cette question, la Convention européenne qui comprend vingt et un pays ne dépasse jamais quatre jours et quatre nuits ce qui est déjà l'exception. La France fait partie des quatre pays qui refusent cette limitation. D'ailleurs, la garde à vue est-elle acceptable en soi ?

Il a ensuite mis en cause la chambre d'accusation : « C'est un fantôme, dit-il, alors qu'il devrait y avoir un débat contradictoire à parité entre l'accusation et la défense. L'égalité des armes doit être absolue et elle n'est pas assumée. » de plus, « il n'est pas possible de juger dans l'obscurité des textes, or on demande à la Cour de juger sur présomption ».

A. Stuart, lui, n'a pas été interrogé depuis onze mois ! En conséquence de quoi, les avocats de la défense demandent sa libération immédiate.

AUDIENCES LE MATIN

Avant cette intervention, a été adopté le planning de la procédure : les audiences auront lieu le matin de 8 h 45 à 12 h 30 (les après-midi étant prises par les audiences de cour d'assise). Pour ce vendredi, trois

points au programme. La réponse éventuelle à Maitre Alfonsi sur son dépôt de conclusion, intervention du ministère public, déclaration de principe des détenus. La semaine prochaine sera consacrée à l'interrogatoire des détenus. En fin de semaine, l'audition des té-

moins de l'accusation sera suivie la semaine suivante par ceux de la défense.

En tout cas ce premier procès durera quinze jours à trois semaines. Soyez nombreux à y assister (métro Cité, grande salle de la cour d'assise.)

S.L



Un magistrat à la Cour de sûreté de l'Etat ne devrait pas l'être

B IEN qu'étant une cour d'exception, la Cour de sûreté de l'Etat reste soumise à l'un des principes du droit français : la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Or, il se trouve que l'un de ses magistrats, Pierre Aguiton, est aussi maire et conseiller général sous l'étiquette Parti républicain (le parti de Giscard). Il y a donc incompatibilité entre ses engagements d'élu et ses fonctions de magistrat. Deux patriotes corses emprisonnés ont déposé une requête aux fins de récusation d'Aguiton.

MAITRES François Nativi, Jacques Antoine Martini et François Stefanaggi, trois défenseurs des patriotes corses emprisonnés, ont déposé une requête aux fins de récusation de Pierre Aguiton. Celui-ci occupe les fonctions de président de la chambre de contrôle permanent de la Cour de sûreté de l'Etat. En même temps, il est maire de la commune de Brecey dans la Manche et conseiller général d'un canton de ce département.

Il faut ajouter qu'Aguiton, en 1978, s'est présenté comme candidat aux législatives sous l'étiquette PR dans la 2e circonscription d'Avranches et qu'il est vice-président de ce parti dans la Manche.

Autre motif d'incompatibilité : quand en 1978 il a été nommé à la Cour de sûreté de l'Etat, Aguiton était détaché et n'occupait donc plus des fonctions de magistrat. Il avait été détaché en 1974 comme conseiller de Poniatovski alors ministre de l'Intérieur. Sa nomination à la Cour de sûreté de l'Etat n'a pas été accompagnée de sa réintégration, ce qui devrait donc lui interdire d'occuper ses fonctions actuelles.

Tout ceci indique assez la dépendance de la Cour de sûreté de l'Etat et de ses magistrats à l'égard du pouvoir et aussi le peu de cas que fait celui-ci de ses propres lois.

Les trois avocats ayant fait la requête ont demandé le remplacement d'Aguiton.

HM

Manifestation devant le Palais de justice à Paris

A 18 h 30, devant le palais de justice, le rassemblement appelé par le comité de soutien de Paris aux Corses emprisonnés était interdit. Un énorme déploiement policier avait été mis en place devant et aux alentours du palais de justice. La police incitait à se disperser. Puis la centaine de personnes s'est dirigée vers le Châtelet aux cris de « Liberté ». A ce moment plusieurs personnes ont été frappées par les policiers. Violence gratuite, insultes grossières lancées vis-à-vis des femmes. Une personne a été embarquée alors qu'elle n'avait rien à voir avec la manifestation. Le cortège avec des drapeaux corses (à tête de Maure) a ainsi manifesté pendant une demi-heure.

Condamnations du 23 mars et du 1er Mai

Deux « mises en liberté » : le début d'un recul ?

THOMAS, lycéen de seize ans a été libéré mercredi 13 juin. Il est un des inculpés du 1er mai. Il a payé son innocence de quarante-trois jours de prison. Imaginez-vous que vous êtes arrêté en pleine rue, à la sortie d'une manifestation, des flics se jettent sur vous.

donner du mou à la contestation. En effet, actuellement, l'accent est mis sur la mise en liberté conditionnelle de Michel Bard, accusé et condamné du 23 mars et la mise en liberté de Thomas P.

Mais ces deux « mises en liberté » que représentent-elles ? Michel Bard avec le jeu de la procédure pénale sur la détention préventive, n'avait que « peu » de peine à purger (six mois de prison dont cinq avec sursis). Quant à Thomas, s'il est libre à présent, jusqu'à son procès, c'est surtout dû aux relations de ses parents « J'ai eu très peur en voyant arriver les mois de juin (...) je me disais : Thomas va rester là-dedans jusqu'au mois de décembre. Alors là, tous les coups, toutes les sonnettes sont bonnes à tirer. Et croyez-moi, il a fallu taper très haut. Heureusement nous avons des relations » (père de Thomas).

Si Thomas est libéré, ne nous faisons pas d'illusion, ce n'est pas parce que Bonnet/Peyrefitte ont décidé de mettre un terme à la répression mais pour

NV

La manifestation d' Ajaccio

CE sont quatre à cinq mille personnes qui se sont rassemblées mercredi soir, malgré l'interdiction, à l'appel de nombreuses organisations, dont notre Parti *. Les organisateurs dénoncent l'interdiction de la manifestation, « mesure autoritaire et antidémocratique », c'est « la volonté d'empêcher la volonté populaire de s'exprimer massivement ». Sur la banderole, on pouvait lire « Libération des emprisonnés, halte à la répression, défendons les libertés ».

Un incident, significatif de ce que veut dire la participation de certains, a eu lieu tout au début de la manifestation qui a emprunté un autre parcours que celui prévu et interdit. En effet, alors que le drapeau corse flotte au vent et que le cortège est silencieux, tout d'un coup des drapeaux tricolores font irruption à sa tête et les mêmes drapeaux, en plus petit, sont généreusement distribués aux passants.

Ce sont les responsables du PCF qui en ont décidé ainsi. Les protestations ne tardent pas à se manifester aux cris de « Liberté » ou de « FLN ». La poignée de « tricolores » se sépare du gros du cortège de quelques mètres.

De loin, ce qui l'emporte dans cette journée, c'est la grosse mobilisation. L'après-midi, les commerçants ont fermé leurs rideaux.

* A noter que la presse nationale a la fâcheuse tendance à passer systématiquement sous silence les appels du PCML même s'ils paraissent dans le *Provençal corse*.





Photo HF

Ivry dans la banlieue parisienne

Pampryl : Ricard cédera!

MERCREDI, les grévistes de Luck-Paramont, entreprise de produits chimiques en grève depuis le 5 juin ont repris le travail. Ceux de Pampryl du trust Ricard en étaient à leur vingt-huitième jour de grève avec occupation.

Anisette Ricard, circuit Ricard du Castellet au bord de la Méditerranée, trimarans Ricards dans la course de voiliers des Bermudes, etc. Bref, un nom qui s'affiche dans certaines fêtes populaires et des publicités que tout le monde entend à la radio ou à la télévision.

Pampryl, Banga sous ces noms de jus de fruits, il y a encore Ricard.

Tout ça c'est la vitrine, une certaine image sociale aussi... car derrière, il y a un autre Ricard, le Ricard patron de choc qui derrière les murs de ses usines, fait couler dans ses coffres la juteuse sueur des ouvriers, au besoin en licenciement.

Mais à Ivry, où est fabriqué Pampryl justement dans des conditions éprouvantes à cause du bruit en particulier, la démagogie Ricard ne passe pas et c'est tous ensemble Français et immigrés, hommes et femmes que la quarantaine ont décidé la grève, voilà déjà un mois maintenant.

Ici, Ricard ne veut garder que la partie dépôt de l'usine, c'est-à-dire d'abord dix personnes puis maintenant plus que huit et pour la trentaine restante? Solution du patron: le licenciement bien sûr!

Il a commencé par essayer de faire passer la chose en « douceur ». Ça a été des mutations dans d'autres usines du groupe puis comme les patrons d'Usinor pour les sidérurgistes, l'aspât de la prime. De 1,5 à 2 millions pour celui qui accepte « volontairement » de se retrouver chômeur. Tactique qui n'a pas dû donner le résultat escompté, puisqu'il y a un mois les ouvriers ont reçu leurs lettres de licenciement, acceptées par l'inspection du travail.

Depuis lors, les grévistes avec leur section CGT occupent leur usine jour et nuit, l'entretien et bloquent un petit trésor de guerre: un stock de jus de fruit de deux milliards et demi de francs. Ricard doit commencer à l'avoir amère puisque jeudi deux camions se sont présentés pour prendre livraison. Ils ont du repartir vides.

Les grévistes mènent leur lutte activement. Une fête a été organisée, et en manifestation, au grand bassin des Tuileries, ils ont été couler un voilier Ricard de leur fabrication.

Ceux d'Ivry ne sont pas seuls. A Marmande, dans le Vaucluse, à Nuits-St-Georges, dans ces trois autres usines Ricard, c'est aussi la grève. Si, à Ivry, la tactique patronale est celle du pourrissement, à Marmande, les policiers sont intervenus bousculant des femmes, un nervi du patron a même essayé d'écraser un ouvrier.

« Pampryl vivra, Ricard cédera! » vous ne l'entendez pas à la télévision ni

à la radio, bien sûr. Mais ces slogans qui reflètent la volonté des grévistes de conserver du travail pour tous sur place, vous les verrez peints en grand sur toutes les portes de l'usine, rue Moïse à Ivry, quand vous irez apporter votre solidarité aux occupants.

RB

Suite des élections européennes

Neuf anciens du gaullisme face à Chirac

UNE semaine après, on parle encore beaucoup en France des élections européennes. Et pour cause, pendant des mois, les rivalités politiques furent le véritable moteur de la campagne. Aujourd'hui, c'est l'heure des comptes. Chirac est le premier à en faire les frais. Episode le plus récent de l'empoignade qui agite les hautes sphères RPR après le départ de Juillet et Garaud les deux « âmes damnées » de Chirac, c'est la publication de la « lettre des neuf ». Il s'agit de neuf anciens secrétaires généraux qui à la tête des sigles successifs assimilent la pérennité du mouvement gaulliste depuis 1958; parmi les plus connus: Chalandon, Terrenoire, Baumel, Poujade, Peyrefitte, Sanguinetti et Guéna.

La lettre, bien qu'elle commence par un « Cher Jacques » gros comme le bras, ne contient pas comme on s'en doute, que des amabilités. La question clé c'est la place du RPR dans la majorité: « Nous réprovo- nous la politique qui consiste à pourfendre quotidiennement le gouvernement et le président, proclamer leur insuffisance, dénoncer leur carence, tout en votant régulièrement au Parlement

Solmer : reprise combative du travail

A PRES avoir affamé 5 400 ouvriers pendant deux mois, la direction levait le lock-out le 1er juin pour une partie des travailleurs des hauts fourneaux.

(Un groupe de travailleurs du fourneau No 1 reprenait le travail sous la pression de la direction, et non parce qu'ils auraient été « des individus à sa soldé », comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du 6 juin).

Après la remise en route du haut fourneau No 1, elle levait le lock-out pour l'ensemble des travailleurs. Le travail reprenait... Avec quels acquis? — Relèvement du plancher de la prime semestrielle à 1 900 F (ceci touche environ 1 000 ouvriers); — Prime de redémarrage de 200 ou 300 F pour les sa-

laire inférieurs à 300 F. Ceci étant lié à une certaine production non encore déterminée.

— Augmentation des sanctions sauf pour les deux délégués et un travailleur menacé de licenciement dont le sort n'est pas encore statué.

Tout cela n'est pas grand chose et en tout cas très loin des revendications des travailleurs dont la principale: 300 F d'augmentation par mois.

Si les travailleurs ne sont pas encore arrivés à leurs fins, la direction non plus, elle qui voulait les mater.

En effet, dès la reprise, des débrayages éclataient un

peu partout à l'aciérie, aux hauts fourneaux, à l'usine à oxygène; de nombreux secteurs remettent leurs cahiers de revendications dont les bureaux, qui n'étaient pas vraiment au cœur de la lutte jusqu'ici; hier encore, mercredi 13, les équipes de matinée et d'après-midi des aciéristes débrayaient chacune deux heures.

Les travailleurs ont repris certes, mais la tête haute. Ils mettent à profit cette accalmie pour élaborer les cahiers revendicatifs sectoriels, faire le bilan des dernières actions, poser la question de la coordination des luttes dans toute la sidérurgie.

Selon les syndicats CGT et CFDT, la revendication d'augmentation de 300 F par mois, coûterait environ 34 millions par an à la direction. En avril et mai, elle a préféré perdre 300 à 350 millions!

Le rectorat de Rouen prononce des « fins de fonction » de maîtres auxiliaires

En riposte les enseignants de plusieurs établissements de Rouen se mettent en grève

Rouen, correspondant

JEUDE 14 juin, dix-neuf maîtres-auxiliaires passaient en « commission disciplinaire », au rectorat de Rouen, avec comme objectif pour le recteur et

certain inspecteurs généraux: « la fin de la fonction », c'est-à-dire le licenciement.

Le fait que cette commission se déroule le 15 juin, c'est-à-dire très près des vacances, suffit à démontrer ce que craignent messieurs les juges, larbins du pouvoir: c'est la mobilisation des enseignants effectivement difficile en cette période de conseil de classe et d'examens.

En ce qui concerne l'établissement où je suis, le CES-Branly de Grand-Quevilly (banlieue rouennaise), c'est à 10 heures jeudi matin que l'ensemble des professeurs apprenaient que ces sanctions frappaient une de nos collègues d'une quarantaine d'années, professeur depuis sept ans en industrie de l'habillement (et aussi en cuisine quand il faut « boucher les trous »). En dix minutes, la décision est prise: grève immédiate pour 90% du personnel; sécurité des enfants dans la cour assurée par le personnel gréviste et des délégations prévues à 14 h 30 au rectorat pour soutenir notre collègue; nous serons exactement vingt-cinq du CES devant le rectorat à 14 h 30 (sur cinquante professeurs employés au CES); d'autres assurent la sécurité dans l'établissement.

Les résultats: sur les dix-neuf licenciements prévus, quatre ont été prononcés de façon définitive. Pour les autres, préparons-nous dès maintenant pour septembre car prononcer une « fin de fonction » signifie l'exclusion de l'éducation nationale, mais ne pas la prononcer, cela ne signifie pas la certitude d'avoir un emploi en septembre, mais l'aptitude à en avoir un; il suffira au recteur de dire alors qu'il n'y a pas de place. Dans un cas, on justifie le licenciement, dans l'autre, on s'excuse du licenciement.

En ce qui concerne notre

collègue, on lui propose un emploi d'agent de service à la place. C'est vrai que ce n'est pas un licenciement; ce qu'on lui reproche, c'est sa compétence pédagogique (attention, aussi, titulaires, c'est une tare qu'on pourra nous découvrir dans l'avenir); enfin des mots sérieux, enfin un critère totalement subjectif, enfin un licenciement avec subjonctif; on est poli dans la maison. Nos bourgeois ne sont-ils pas de ces gens qui disent pardon... quand ils écrasent le corps des gens.

Sur les dix-neuf, un seul avait comme motif de « fin de fonction »: « Faiblesse au niveau de la formation théorique ». Enfin leur critère objectif à eux, (inspecteurs, recteurs, etc.); c'est pourtant le seul cas qui n'a pas été discuté, ils avaient eu la veille le résultat de ce maître-auxiliaire à un concours purement théorique: reçu deuxième à l'ENNA. Affaire classée, il en reste dix-huit autres; les porcs dorment toujours bien s'ils ont assez mangé.

Une maîtresse-auxiliaire de Fécamp a, quant à elle, été sanctionnée de « fin de fonction ». Depuis mardi, les CES-Cuvier et Paul Bert sont en grève reconductible; vendredi 15 juin, le personnel du lycée de Fécamp devait se réunir pour décider de la grève. (A noter le soutien des deux fédérations de parents d'élèves: Cornec et Lagarde).

D'ores et déjà, c'est la rentrée de septembre qu'il faut préparer partout. Pour ceci, dans un premier temps, il faut avoir les coordonnées de tous les maîtres-auxiliaires de notre établissement car en septembre, les maîtres-auxiliaires sans emploi seront seuls si ce n'est pas leur établissement actuel qui se mobilise. Pas un seul licenciement dans l'éducation nationale.

DERNIERE MINUTE

Licenciements refusés à Guillouard - Nantes

Nous apprenons à l'heure où nous mettons sous presse, que l'inspection du travail vient de refuser le licenciement des deux délégués CGT et CFDT chez Guillouard. C'est une première victoire de la mobilisation de la métallurgie nantaise.

A noter

Sous réserve, un membre du comité de coordination parlera au cours de l'émission de FR 3 « Mosaïque » dimanche 17 à 10h30.

PM

AVEYRON

Ferme du Bénéfire : après un an d'occupation



Un épisode dans l'occupation de la ferme du Bénéfire. La venue de l'huissier.

Il y a un an, le 16 mai 1978, deux familles occupaient la ferme du Bénéfire avec l'aide de la population locale (villageois, syndicats agricoles locaux) et des paysans du Larzac.

UNE FERME SITUÉE AU SUD-EST DU LARZAC

Cette ferme est située sur la commune de Saucières (Sud-Est du Larzac), à environ trois kilomètres du tunnel dans lequel l'armée a fait des installations dont on ignore le but. Ce tunnel fait partie de l'ancienne voie ferrée Tournemire-l'Hospitalet-Le Vigan dont le tronçon Tournemire-L'Hospitalet est remis en état par le Génie militaire.

Cette voie ferrée traverse toute la propriété d'Est en Ouest. D'autre part, le hameau est située à huit kilomètres du périmètre actuel convoité par l'armée.

Cette ferme était « gelée » depuis cinq ans par la SAFALT (SAFER de l'Aveyron), en vue d'y reclasser un paysan du Larzac exproprié. L'an passé, les Larzaciens avaient dé-

montré que c'était-là un prétexte sans fondement, en venant eux-mêmes participer à l'installation des occupants actuels.

LES SYNDICATS AGRICOLES POUR LE MAINTIEN DES OCCUPANTS

Depuis, et malgré les pressions de toutes sortes pour les faire partir, la SAFALT a été obligée de reconnaître les occupants comme interlocuteurs valables, et ce, d'autant plus que les syndicats agricoles de six communes du canton (CDJA-FDSEA) ont voté pour le maintien des occupants.

De plus, pour les habitants de la région, c'est un hameau qui revit et ce sont des terres rendues à la culture et à l'élevage. Et cela est essentiel. Le troupeau a une centaine de chèvres (soixante au départ) et l'objectif est un cheptel de deux cents chèvres. D'autre part, il faut remettre en culture les 46 hectares de terres labourables en friche depuis cinq ans.

Le prix actuel, demandé par la SAFALT (qui a dé-

cidé de vendre) est de 72 000 F.

UNE VICTOIRE IMPORTANTE DES OCCUPANTS

Il est évident que seules, deux familles qui n'ont rien ne pourront jamais avoir une telle somme. C'est pour cela que le conseil de gérance des GFA-Larzac a décidé d'aider au démarrage du GFA-Larzac-Saucières qui achètera la ferme afin de la louer aux deux familles actuelles lorsque la vente en sera décidée.

Les occupants illégaux d'une ferme de la SAFALT ont réussi à se faire reconnaître prioritaires par les pouvoirs publics départementaux, pour l'acquisition des terrains qu'ils occupent. C'est là une victoire importante.

Mais un ordre venu de plus haut a court-circuité l'action en cours et notamment la réunion au cours de laquelle la ferme devait être attribuée aux occupants, en

mai dernier. Les discussions à ce sujet ont été reportées à un an. En attendant, la SAFALT a accordé un bail d'un an aux occupants qui deviennent ainsi officiellement fermiers.

Il faut que tous ceux qui le peuvent participent à l'achat d'une ou plusieurs parts de ce GFA au prix de 1 000 F la part (plusieurs personnes peuvent se regrouper au nom de l'une d'entre elles).

Avec la solidarité de tous, les deux familles du Bénéfire réussiront.

Apportez votre soutien financier pour que vive le Bénéfire.

Pour tout renseignement :
Secrétariat du GFA-Larzac-Saucières
12230 La Cavalerie

qui vous enverra un formulaire de pouvoir à remplir.

Envoyez votre chèque établi à l'ordre de Mlle Gy de Roquetaillade, notaire, 6, Bd du Maudaron - 12100 Millau.

LA ROCHE-SUR-YON Répression antisyndicale au Crédit agricole

La Roche-sur-Yon, correspondant.

DURANT quinze jours, les salariés des bureaux régionaux du Crédit agricole ont mené la lutte pour s'opposer au projet de la direction de la caisse régionale pour de nouveaux barèmes de rémunération et pour imposer leurs revendications visant à une meilleure répartition des primes donc des salaires et à une incorporation plus importante des primes dans le salaire.

Pendant la grève, les salariés ont paralysé avec succès toute l'activité de la caisse régionale en occupant l'informatique (se référer à deux précédents articles). Le projet du patron n'est pas passé et les propositions syndicales non plus. Pour la direction et le conseil d'administration à son service, c'en était trop : il fallait prendre des sanctions énergiques afin que de tels actes ne se reproduisent plus ici ni dans d'autres caisses régionales.

Après la grève, le patron fait semblant de reconnaître les syndicats - CFDT majoritaire et FO - comme interlocuteurs dans l'élaboration d'un nouveau projet de rémunération mais deux jours après la rencontre, il entame une procédure de licenciements contre cinq grévistes dont deux délégués CFDT, un représentant au comité d'entreprise et un autre employé. De plus, trois autres grévistes sont menacés de sanctions. Et encore mieux, deux autres sont passés hier en correctionnelle pour avoir enlevé une porte de ses gonds à la caisse régionale !

Aujourd'hui 14 juin, de 9 h 30 à 12 h 30, le conseil d'administration se réunit avec la direction afin de décider des mesures à prendre contre les grévistes.

Face à cette répression

antisyndicale brutale, la riposte s'organisait du côté des salariés.

Une riposte efficace supposait une mobilisation de masse donc une grande solidarité. C'est ce qui a été parfaitement réussi.

Aujourd'hui donc, jeudi 14 juin, de 800 à 1 000 salariés venus du Crédit agricole de Vendée, des caisses régionales du Poitou-Charentes, des Pays de Loire, de Bretagne et des Paysans-travailleurs de Vendée s'étaient réunis face à la Caisse régionale pour faire pression sur les patrons afin de les obliger à reculer sur leurs projets.

Suite à la réunion du Conseil d'administration, les licenciements étaient annulés mais de lourdes sanctions étaient prises à l'égard de huit grévistes retenus :

- Rétrogradation : perte de 18 à 32 points, à 11 F le point ;

- Mutation de démarcheurs et guichetiers au bureau d'origine pour certains ;

« Recommencer à travailler dans ces conditions après douze ans d'ancienneté, c'est reparti comme un débutant » disait un délégué sanctionné. « La bataille doit continuer jusqu'à ce que toutes les sanctions soient levées », disait un autre délégué sanctionné. Ces sanctions sont une grave atteinte au droit syndical des salariés du Crédit agricole et de tous les travailleurs.

Demain, vendredi 15, la grève continue en Vendée et en Loire-Atlantique. Les autres départements vont consulter leurs bases en vue d'une mobilisation d'envergure nationale pour le jeudi 21 juin.

Les revendications des salariés du Crédit agricole sont justes : levée des sanctions, non à la répression antisyndicale sous toutes ses formes.

Pour gagner, solidarité !

Qu'est-ce qu'un GFA ?

Le GFA (Groupement foncier agricole) est le seul moyen actuellement de limiter le rachat des terres par l'armée, sur le Larzac. Des milliers de personnes ont apporté leur contribution aux quatre GFA-Larzac qui ont ainsi pu racheter des terres ici et là, sur le plateau, rachats qui gênent l'armée dans son projet d'extension du camp.

Le GFA est une société civile formée entre personnes physiques. Un registre tient à jour les parts possédées et un extrait de ce registre peut-être délivré à chaque associé.

La loi fait obligation au GFA lorsque son capital social est constitué par plus de 30% en apport numéraire, de louer à des exploitants avec un bail de 18 ou 25 ans.

Les deux exploitants actuels verseront un fermage au GFA.

Une fois déduites, les dépenses du GFA, le solde peut être soit versé, soit capitalisé, au compte de chacun des porteurs de parts, suivant les décisions de l'assemblée générale.

Chaque associé est co-proprétaire de l'ensemble du GFA. Le GFA peut être dissous quand l'assemblée générale le décide ou quand le GFA est arrivé au terme de sa durée : 36 ans.

Un geste militant

Il est bon de rappeler qu'au Larzac, et pour le Bénéfire, la notion de GFA n'a pas la même valeur morale qu'en d'autres cas (même si d'un point de vue légal, la législation est la même).

Ici, ce sont des milliers de gens qui apportent une contribution financière qui aide des paysans en lutte à garder leur outil de travail, contre l'armée ou d'autres puissances financières qui voudraient les accaparer.

Pour nous, la notion de propriété perd ici la valeur spéculative qu'on lui attribue en général. Des centaines de personnes s'unissent financièrement et sans but lucratif, pour que des paysans empêchent, par leur travail, que des terres retournent ou restent en friche et que des hameaux et des villages ne dépérissent.

La notion de concentration des terres aux mains de quelques-uns ne joue pas, en l'occurrence, mais permet, ici, à plus de gens, de vivre de la terre et de rester au pays.

Voilà pourquoi, dans ce contexte précis, nous pensons que participer à une telle entreprise est un acte militant qui s'oppose au pouvoir et aux puissances financières de ce pays.

Correspondant Aveyron.

Le groupe rock Téléphone au Palais des sports le 7 juin

« Tu commences à ruser »

TÉLÉPHONE est un curieux rejeton. Un croisement inattendu de Rollings Stones, de Mai 68 et de société informatisée. Enfin, pas tellement inattendu puisque les gosses de 1980 sont un peu tous le produit d'un tel accouplement. Un étrange mélange de rock, de contestation ras-le-bol : tout un style de vie. C'est l'adolescence certes mais, à côté de tous ces problèmes, c'est aussi l'âge de l'espoir, de la mise en cause et de la bagarre.

Telephone, ce sont les gosses qui vont à la fois dans la rue manifester leur mécontentement face à l'école, le chômage ou simplement la vie d'enfer qui les attend, qui fument des joints dès qu'ils ont un moment de libre ou qui se retrouvent par dizaines de milliers aux concerts rock. Tout ce mélange est, comme on dit, un fait de société. Un mélange explosif qui donne l'impression, voire la certitude que les enfants des années 80 seront d'une autre composition, d'un alliage nouveau, à la mesure de la société que leurs parents proposent les grands pouvoirs capitalistes d'occident ou, à l'Est, les bureaucrates du style soviétique.

LE ROCK : UNE ARME

Ce qui est d'ailleurs nouveau depuis quelques années, alors que le rock a bientôt trente ans, c'est son utilisation consciente en tant qu'arme par ceux qui le font ou ceux qui l'écoutent. « C'est une révolte contre une certaine manière de vivre », « passer son temps à faire des trucs que, à l'intérieur de toi tu n'aimes pas, que tu as refusés au début et sur lesquels tu t'es plié... ». Voilà ce que dit Jean-Louis Aubert, de Téléphone. Mais depuis la fin des années 50, ce n'est pas toujours ce que l'on a entendu dire, loin s'en faut ! Ce n'est que depuis peu que l'on assiste à des concerts, notamment en Angleterre, intitulés « Rock against Racism » ou « Rock against Fascism ».

Bien sûr, pour de multiples raisons, certains estiment Téléphone simpliste, pure démagogie à l'adresse d'une adolescence lycéenne en proie au mal du moment. Mais il faut quand même voir les dizaines de milliers de jeunes au Palais des sports de Paris le 7 juin dernier pour comprendre que c'est plus profond. « On parlait de la même chose », se rend compte Téléphone. Et c'est vrai. Quelle différence ici entre ceux qui sont sur scène et les autres dans la salle ? Evidemment, les uns payent pour voir les autres, mais c'est simplement le fait d'une société où tout se marchande.

En vérité, ils sont vraiment interchangeables à volonté. Il y a seulement trois garçons et une fille (Corinne, la bassiste) qui crient sur une scène ce que pensent les autres par milliers (ici, ils le pensent très fort puisque tout le monde chante les paroles par cœur).

*Le rock contre le racisme, le rock contre le fascisme.



Jean-Louis, du groupe Téléphone.

A la limite, on se fout du concert. La balance sonore est mauvaise et il faut faire de gros efforts pour déchiffrer les paroles, déceler le travail de Corinne sur sa basse ou percevoir les solos de Louis Bertignac. De même, le show ne semble pas encore complètement à sa place malgré une tournée que Téléphone vient d'effectuer dans toute la France et le 7 on a pu le voir se « planter » deux ou trois fois.

Non, ce qui compte vraiment dans cette salle immense, s'est de se (re) trouver. Une messe ? Je crois que trop de choses vous accrochent à la réalité pour qu'on ait affaire à une célébration mystique : le contrôle des flies à l'entrée ou le joli bleu sombre des combinaisons-CRS à la sortie, environnement quotidien des jeunes, mais aussi la violence de la musique, sa puissance sonore quasi-insoutenable et enfin, les paroles. La vie telle qu'elle est :

« Il faut te démerder
tu commences à ruser
tu cherches un abri
et quand tu l'as trouvé
tu te vois éjecté
à vitesse grand V
Ou encore :

« Dans le fracas de la cité
j'étais sauvage et j'ai appris à me cacher
dans ma ville il faisait froid.
Et puis les cris de révolte :
« La bombe humaine
c'est toi elle t'appartient
si tu laisses quelqu'un prendre en main
ton destin
c'est la fin. »

Autre fait intéressant, c'est le succès d'un groupe français s'exprimant en langue française (hormis les « vieilles » vedettes comme Halliday). Téléphone a en effet vendu 100 000 exemplaires de son premier disque sans qu'il y soit glorifié le surmâle ou l'individu pour l'individu. Cela est important. On peut se poser des questions sur l'avenir de Téléphone, sur la compatibilité de leur démarche avec l'arrivée du succès. Mais en fait, peu importe car le vent soulevé par le « mouvement » punk d'il y a deux ans a apporté avec lui une floraison de groupes français (en particulier) qui promettent beaucoup et iront sans doute plus loin et... plus fort.

Thierry DU FRENNE

Discographie : Téléphone Pathé 2C066/14506. Crache ton Venin Pathé 2C070/14737.

Notes de lecture

« Mes amis les loups »

de Farley Norlvat Artkand

LE livre de Farley Norlvat Artkand, « Mes amis les loups » traduit de l'anglais peut passionner adolescents et adultes cherchant des informations sur les animaux, la conservation de la nature. Sa parution n'est pas récente.

L'auteur, naturaliste, nous raconte une longue étude qu'il a effectuée en pays esquimaux, au milieu d'un groupe de loups sauvages. Il travaille pour le compte du « service de la vie sauvage » du Canada. Ce très sérieux organisme n'a qu'un but : ne pas déplaire aux puissantes organisations de

chasseurs. S'il le faut, ces ronds-de-cuir iront jusqu'à falsifier les résultats des expériences scientifiques. C'est ainsi qu'ils ont sanctionné le chercheur qui, déjà avant l'auteur du livre, était arrivé à des conclusions « inopportunes » sur le rôle des loups dans l'équilibre naturel.

Farley Norlvat est expédié dans le désert blanc pour prouver que les loups prédateurs (mangeurs) des caribous menacent cette race d'extinction. En fait, au fil de pages passionnantes et pleines d'humour, il nous montre comment il en vient à découvrir que le seul danger pour les caribous est

l'homme. Le loup a un régime alimentaire extrêmement varié où le caribou n'entre que pour partie.

Contrairement à ce qu'affirmaient ces messieurs, le loup est utile aux caribous parce qu'il tue les individus tarés, atteints de maladie, évitant notamment la propagation d'épidémies fatales à la race (loi de la sélection et rôle du prédateur).

Enfin, Farley Norlvat nous fait pénétrer en profondeur dans la vie intime des loups, ce qui nous amène à constater avec stupeur que la triste réputation du loup animal cruel, sangui-

naire et dangereux, n'est qu'un énorme mensonge.

Dans l'Humanité rouge bimensuelle No 22 de janvier 1978, ce sujet avait déjà été abordé. Il s'agissait là non pas de caribous mais de chamois. L'auteur de l'article expliquait que les réserves naturelles sont menacées d'une grave épидémie parce que les services officiels refusent de réintroduire les prédateurs naturels du chamois : ours, lynx, loups.

« Mes amis les loups » est un sujet d'actualité, un livre vivant, captivant, qui peut faire comprendre à un jeune ou à un lecteur passionné par la vie des animaux l'absurdité des sociétés où l'intérêt général est subordonné à des puissances d'argent, à des intérêts privés.

40 millions pour fin juin

Initiative pour la souscription à Grenoble

A GRENOBLE, il y a un quartier populaire : le quartier Saint-Laurent où il y a régulièrement une brocante et une braderie. Nous avons décidé d'y participer à titre personnel et de donner le montant de la vente à la souscription de l'Humanité rouge.

Nous avons demandé aux camarades de donner des objets dont ils ne se servent plus et en bon état : livres, disques, vaisselle, bibelots, linge d'enfants... Nous les avons vendus à cette brocante à très bas prix, sans rouler les acheteurs.

Cette braderie est un lieu de promenade des Grenoblois ; nous avons expliqué le but de notre participation à cette braderie aux personnes que nous connaissons.

Nous avons récolté neuf cent francs (moins cent francs pour le prix de la place) que nous vous envoyons par mandat-lettre. Nous comptons participer à la prochaine braderie qui aura lieu le deuxième dimanche d'octobre.

Des camarades de Grenoble.

MARSEILLE LE 21 JUIN

VIGNETTE DE SOUSCRIPTION

A l'humanité rouge



RENCONTRE OUVRIERE DE SOLIDARITE

Jeudi 21 Juin à partir de 18 h. 30

CHALET DE L'ERMITAGE

ROUTE DE LA VISTE MARSEILLE 15^{ème}

Lier nos objectifs financiers et politiques

L'ACTIVITE des militants du Parti dans les Bouches-du-Rhône va être marquée par la préparation de notre rencontre ouvrière de solidarité avec les travailleurs de la navale et de la sidérurgie. Et la souscription ? Elle n'est pas oubliée pour autant, notre but étant de lier nos objectifs financiers et nos activités politiques.

Afin que chacun puisse solliciter les sympathisants tout en appelant à notre soirée de solidarité, une vignette de souscription mentionnant date et lieu de la rencontre a été éditée. Les sommes seront rassemblées le 21 juin.

Toujours liée à notre rencontre, la diffusion du bimensuel doit se prolonger pour atteindre le doublement des ventes. Le contenu du dernier numéro concerne tout particulièrement les travailleurs de notre région : article sur la SAM (navale à Marseille) et dossier sur les lois scélérates contre les immigrés.

Enfin, les cellules du Parti organiseront fin juin des repas amicaux de détente avec des sympathisants : aïoli, couscous ou fondue bourguignonne sont en projet.

Parti avec un peu de retard, le Midi est prêt à mettre le paquet pour atteindre les objectifs fixés. Déjà 600 francs ont été rassemblés à Marseille.

H. D.

Liste de souscription

Total précédent 165 167,80 F

- Supplément réabonnement quotidien :
- Paris 10 F
- Paris 60 F
- B.G. Lannion 60 F
- H.J. Bretagne 60 F
- Soutien au journal M.D. Bretagne 100 F
- Souscription mensuelle Cellule Marty Lorient 547 F
- Soutien à l'Humanité rouge 037. Bretagne 500 F
- Des camarades Loiret 380 F
- Cellule du PCML Rouen 40,90 F
- Pour le journal L.T.H. Martigues 300 F
- Cellule Ange Grassi du PCML Nice 2 350 F
- Pour que vive notre journal L.F. Laennec 300 F
- Pour le quotidien et l'édification de la JCMLF R.J.D. Bretagne 350 F
- Sur n° : faibles ressources (1 500 à 1 600 F par mois) T.M.J. Rennes 300 F
- Pour contribuer modestement à sauver le quotidien B.J. Bretagne 500 F
- Cellule F. Marty du PCML 1er versement Rennes 1 250 F
- Une enseignante Nantes 200 F
- Un camarade tunisien Nantes 10 F
- Un camarade Nantes 200 F
- Cellule G. Tautin du PCML Nantes 1 025 F
- Cellule du PCML St Herblain 1 800 F

Nouveau total au 12 juin 1979 172 510,70 F

DUNKERQUE

Les chauffeurs de la SADO reprennent le travail

«On a perdu une bataille, on n'a pas perdu la guerre!»



Photo HR

Dunkerque correspondant

APRES plus de deux mois de grève avec occupation, après avoir résisté courageusement à l'assaut des forces de l'ordre, les chauffeurs de la Sado (Dunkerque) ont repris le travail lundi 11 juin à 8 heures.

Devant l'enlèvement de la grève et l'obstination du patron, Calcoen, à ne rien lâcher, les grévistes ont fait intervenir un conseiller juridique CGT, M. Comyne. Un accord est intervenu par l'intermédiaire de Lecluse, vice-président du syndicat mixte des transports. Calcoen « consent » à faire une avance aux grévistes de 3 000 F dès la reprise, remboursable pour moitié en six mois à partir de septembre, et pour les 1 500 F restants retirés sur les congés payés.

Quant au chauffeur, que le patron avait voulu licencier, il garde le bénéfice d'un premier recul du patron et reçoit sa paye jusqu'au mois de septembre.

Mais le point noir, ce sont les licenciements probables dus à la perte des services de bus. Là-dessus, les grévistes n'ont aucune certitude réelle; simplement, une lettre de Calcoen affirmant que pour les services repris par une autre boîte, cette dernière devrait aussi embaucher le chauffeur (art. 122-12 du code du travail).

Quant aux licenciements, ils seront proportionnels aux services perdus.

Certes, les grévistes de la Sado ont dû reprendre sans obtenir ce qu'ils voulaient et avec une grosse perte de salaire. La décision n'a pas été facile à prendre et les avis sont partagés ainsi que le montre le vote: seize pour la reprise contre onze et une abstention (le chauffeur absent). Mais fallait-il continuer la grève alors que le nombre de grévistes diminuait, les problèmes financiers devenant trop lourds pour certains?

Et surtout, fallait-il continuer alors que tout laissait croire que Calcoen était prêt à laisser couler la boîte, laissant partir une à une toutes les lignes de bus? Une fois la quasi-totalité des services perdue, le patron invoquait le licenciement économique et

l'ensemble des travailleurs se trouvait sur le carreau.

Certes, les grévistes voient bien le chantage à la fermeture que peut faire le patron, mais de l'avis général, c'était pas du bluff... Calcoen serait bien capable de liquider la boutique, quitte à remonter une autre boîte un an plus tard! Alors, prendre le risque? Certains étaient pour. Pour continuer la grève, ne pas reprendre sans rien.

Mais « Il fallait sauver notre emploi, me dit Michèle. Moi aussi j'ai bondi comme eux aux propositions du patron... Mais on a perdu une bataille, on n'a pas perdu la guerre. Et puis continuer la grève c'était aussi accentuer la division entre nous, avec des chauffeurs qui de plus en plus se trouvaient acculés et lâchaient prise ».

« Les gars, ils ont leur fierté, reprend Thérèse, ils vont du côté du patron, c'est pas de galeté de cœur. La fierté, elle en prend un coup, et puis le moral aussi. Les gars, ils ont fait grève avec nous pendant soixante et quatre-vingt-dix jours. Ils ont quand même fait leurs preuves... »

« En tout cas, il faut continuer à se battre, trouver d'autres moyens d'action. Et surtout ne pas se diviser — Michèle revient là-dessus plusieurs fois avec insistance — ce serait ça la vraie victoire du patron! Bien plus que la fin de la grève ».

Plus que jamais, apparaît l'importance de faire un bilan en commun de la grève, d'arriver à unifier les points de vue et de continuer la lutte en se servant les coudes. « Après tout, le patron, il a vu aussi ce dont on est capable, et ça c'est un acquis ».

La discussion est vive, sans cesse relancée: « Le patron, il a rien voulu lâcher, rien à faire pour le faire plier ». A cela, je réponds que, ce qui aurait pu faire gagner les grévistes de la Sado, c'est un soutien effectif impulsé très tôt par le syndicat. Là l'unanimité est totale. « La Fédération, faut plus m'en parler. Je suis écauré! » s'exclame un chauffeur. Au bout de deux mois, rien de la Fédération des transports si ce n'est un coup de fil pour dire de reprendre! Quant à l'UL-CGT,

l'absence d'un soutien concret est tout aussi cruellement ressenti par les grévistes. On sent qu'ils en ont gros sur la patate!

« Le mieux, me dit Christian, c'est qu'il y avait deux gars de chez nous au congrès de la Fédération à Lorient. Ils ont demandé aux gars s'ils étaient au courant du conflit de la Sado. Quelques uns seulement ont répondu par l'affirmative. Des Bretons... Et à la question: par quel canal? Par l'Humanité rouge! (cf: la lettre de la lectrice de Nantes) Eh oui, me dit-il, par la Fédération, rien, aucune information! ».

« Moi, je suis écauré, mais je reste syndicaliste » affirme avec violence le camarade de tout à l'heure. Quant à Michèle et Thérèse, c'est d'un même ensemble qu'elles disent que « sans syndicat, on ne peut rien faire! ».

La question maintenant est de tirer le bilan de la grève, au niveau de la boîte, mais aussi au niveau de l'ensemble du syndicat. Ne pas se laisser aller au découragement, mais au contraire ressouder les rangs. Et comme disait Michèle: « Si on a perdu une bataille, on n'a pas perdu la guerre! » et dans cette bataille qui s'est menée, de nouveaux combattants se sont révélés.

EN SOLIDARITÉ AVEC LE PERSONNEL DE LA SADO

Berzingue avec le Théâtre du Printemps

Cette solidarité, cette unité de la classe ouvrière si nécessaire aux luttes et qui a manqué encore à la Sado, les travailleurs doivent la reconstruire pas à pas en période de conflit, mais aussi avant et après.

Une initiative pour développer la solidarité, c'est la venue du Théâtre du Printemps.

Vendredi 15 juin à 20 h 30. Au palais du Littoral - Grande Synthé entrée 5 F

La soirée débutera par une intervention des chauffeurs de la Sado qui expliqueront leur lutte.

PARIS

Fête de quartier de l'Humanité rouge

Les militants du PCML du centre de Paris organisent le samedi 16 juin, de 14 heures à 24 heures, une fête à laquelle ils invitent les habitants des 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements... et les autres.

- 14 h : début de la fête en musique ;
- 15 h : montage-diapos sur les grands moments d'une lutte pour le droit au logement dans le Marais ; témoignages d'habitants du quartier ;
- 15 h 30 : débat sur les problèmes du logement ;
- 16 h 15 : intervention du PCML ;
- 16 h 30 : film La ville à prendre ;
- 18 h : débat sur le film ;
- 19 h : un petit sketch joué par les travailleurs immigrés d'un foyer-hôtel du 10e arrondissement ;
- 19 h 30 : rendez-vous au buffet.

Soirée culturelle avec Emilio, chanteur argentin et sa guitare, un joueur de cythare, des chanteurs...

Pendant la journée, débats dans d'autres salles sur les luttes des femmes (15 h 30) et l'emploi (18 h), stands et panneaux d'information des associations invitées.

Participation au frais : 5 F (pour nous aider, des bons de soutien sont vendus par les militants du PCML).

La fête se déroulera à la salle de l'Épicerie, 12, rue du Renard (Paris-4e). Métro : Hôtel de ville ou Rambuteau.

REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Week-end d'information et de réflexion sur la Chine.

Ce week-end organisé par l'Association des amitiés franco-chinoises aura lieu le 16 et 17 juin au foyer international d'accueil et de culture, 76, rue Maréchal de Tassigny - Berck-sur-Mer 62600. Téléphone : 16 21 09 14 52

Samedi 16 juin : 16 h : ouverture - 16 h 30 à 19 h 30 F. Parrot et H. Pairoux de l'association Belgique-Chine présentent la presse chinoise et les derniers changements en Chine vus à travers les journaux chinois - 20 h 45 : présentation de diapositives sur la fête du Printemps en 1979 par J.L. Boissier et sur la minorité nationale Yi par F. Paes.

Dimanche 17 juin : 9 h 30 à 11 h 30, plusieurs carrefours, la jeunesse aujourd'hui en Chine. A partir de visites d'usines chinoises, discussion sur le développement économique... - Midi : inauguration du local des AFC de Berck - 15 h à 17 h : l'art en Chine avec J.L. Boissier. Des voyageurs rencontrent ceux qui iront en Chine. Discussion avec des étudiants chinois.

Repas à 20 F pour les adultes, 10 F pour les enfants, nuit 15 F. S'inscrire à H. Coliche, BP. No 6 59501. Crèches et garderies assurées.

VALENCE D'AGEN

Rassemblement antinucléaire.

Le dimanche 17 juin à 10 heures contre la centrale nucléaire du Golfech.

L'Humanité Rouge bimensuelle 78 reliée

Dans le cadre d'aide à la souscription, l'administration de l'Humanité rouge a relié tous les bimensuels de l'année 1978. Cette collection de 23 numéros peut vous être fournie pour la somme de 50 F (ou minimum).

Passer dès maintenant vos commandes à l'administration en précisant sur vos règlements : « Bimensuels reliés de l'année 1978 ».

H. R.

COMMUNIQUE DE LA LIBRAIRIE LES HERBES SAUVAGES

Ceux qui ont eu l'occasion de visiter « Les Herbes sauvages » ont déjà pu se procurer les œuvres complètes de Gaston Couté ainsi que trois disques parus à ce jour.

De nombreux autres disques classiques, jazz, folklore et chants révolutionnaires extraits des catalogues de « Chant du monde », « Lyron », « Oxygène », « Droug » et disques chinois y sont disponibles.

Y sont à nouveau disponibles les livres : Le Manuel de formation (LCML Canada) 30 F. Sur la Presse communiste (LCML Canada) 15 F. Histoire du PC (b) de l'URSS (Edition Drapeau rouge) 19 F. Lettre en 25 points 3,50 F.

Les Herbes sauvages - 70, rue de Belleville Paris 20e Métro Pyrénées ou Belleville - Tél 636-91-37

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.

Nom : Prénom :
Profession :
Entreprise :
Adresse complète :

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance : B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Drouine
Commission paritaire No 57 552
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2eme trimestre 1979



Ceux de la Sado à la manifestation interprofessionnelle du 19 avril 1979

Photo HR

L'HUMANITE ROUGE - Samedi 16 et dimanche 17 juin 1979



Une scène avec Sarah Sander et Bernard Murat extraite de « Grand' peur et misère du IIIe Reich », mise en scène par Jean-François Prévand

Brecht : du théâtre ouvrier

Interview de Jean-François Prévand, metteur en scène de « Grand' peur et misère du IIIe Reich »

Une voiture blindée sortie des ateliers de Krupp et de Thyssen, dirigée par trois banquiers et douze grands Junkers (grands propriétaires terriens), voilà le décor de « Grand' peur et misère du IIIe Reich » tel que le voulait Brecht.

Jean-François Prévand vient de monter cette pièce avec les Tréteaux du midi en Languedoc et sur les Champs Elysées.

Dans une suite de scènes très rapides, Brecht démonte la mise en place du système fasciste, le climat de délation et de division qu'il instaure au niveau du peuple pour préparer son invasion impérialiste de l'Europe. Brecht qui a branché le théâtre sur la réalité est de plus en plus joué aujourd'hui. « L'Opéra de quat'sous », « le Cercle de craie caucasien », « la Mère », « Arturo UI ».

Ces pièces nous aident à mieux comprendre ce monde en crise où, de tous côtés, résonnent les bruits des préparatifs de guerre — des USA et de l'URSS. Jean-François Prévand nous a parlé avec passion de Brecht et du théâtre.

Léon Cladel : Que pensez-vous de la crise du théâtre actuellement ?

Jean-François Prévand : Ce qui va sauver le théâtre en France, c'est tout ce théâtre actuellement semi-professionnel, qui germe partout en province. En particulier, dans les régions qui ont la chance et la malchance par ailleurs, d'être des régions d'autonomie : La Bretagne, le Languedoc, le Pays Basque, l'Alsace ; des régions qui ont une culture antipréfectorale.

Ces spectacles là se font en occitan ou en breton ou dans un français très proche de celui de la population. Les sujets de ces spectacles sont en prise sur

la réalité directe, sur le chômage sur les difficultés économiques, les difficultés d'assimilation culturelle et intellectuelle, etc.

Tout d'un coup, le public se rend compte que le théâtre est un véhicule, une courroie de transmission entre des gens qui ont vocation d'être artistes ou qui sont conscients des choses, qu'il existe ainsi le moyen de transmettre des inquiétudes, des avertissements.

Rien que dans le Languedoc-Roussillon, il y a une trentaine ou une quarantaine de groupes qui ont chacun une implantation délimitée. Elles sont totalement inconnues à Paris. Mais elle ont un public fourni en rayonnant sur un coin précis : la

moitié d'un département. Ces troupes constituent un théâtre extrêmement vivant. C'est un peu ce qu'a fait J.Echantillon quand nous avons monté Grand' peur et misère. Personne ne l'obligeait à passer dans les petites villes ou les villages. Il l'a fait parce qu'il ressentait un besoin, une demande de la part d'un public qui ne va pas au théâtre. Quand les Tréteaux du Midi passent à l'Opéra, à Montpellier, à Béziers, ils ont du mal à remplir les salles avec les notables et les enseignants. Alors que dans les petites villes, les Tréteaux du Midi et toutes ces jeunes troupes touchent un public de gens qui travaillent sur des problèmes qui les concernent. Ce sont les problèmes des mineurs des Cévennes, des viticulteurs, Fos-sur-mer.

Ce même théâtre que faisait Brecht. Grand' peur et misère, c'est bien du théâtre ouvrier.

Brecht lui-même utilisait un langage poétique. Il faut et on peut faire quelque chose qui ait une qualité littéraire, poétique et qui concerne les gens. Et c'est un peu pour ça que le théâtre parisien meurt.

Les jeunes troupes régionales, ce sont une explosion de gens qui ont envie de parler. C'est là que se trouvent les forces vives du théâtre.

La responsabilité de l'homme de théâtre

Léon Cladel : Qu'est-ce que Brecht a apporté au théâtre de radicalement nouveau ?

J.F. Prévand : Il a montré la responsabilité de l'homme de théâtre par rapport à ce qu'il écrit, à ce qu'il joue. Avant lui, les chefs de troupe, les acteurs, les comédiens, n'avaient pas exactement conscience de ce qu'ils jouaient. Raimu par exemple, qui était un acteur fantastique, mais dont tout le monde dit que même, à la limite, il n'était pas du tout conscient du génie qu'il avait et qu'il ne comprenait rien à ce qu'il jouait. C'est pareil pour Sarah Bernhardt. L'artiste de théâtre n'était pas quelqu'un qui avait du recul sur son art. Il n'avait pas conscience que le théâtre est le reflet, la conscience d'une époque.

« Brecht comme un homme de théâtre »

Léon Cladel : Pourquoi Brecht et pourquoi Grand' peur et misère du IIIe Reich ?

J. F. P. : Je dois vous dire que j'ai travaillé comme assistant de Beno Besson, qui était lui-même assistant de Brecht et qui lui a succédé à la tête du Berliner Ensemble. Il m'a beaucoup parlé du travail, notamment avec Brecht et il m'a fait découvrir un Brecht qui n'est pas très connu en France. Brecht, non pas comme un théoricien du théâtre mais Brecht comme un homme de théâtre au même titre que Molière ou Shakespeare. C'est-à-dire un chef de troupe, quelqu'un qui rigole, quelqu'un qui monte des spectacles sans mettre en pratique une théorie intellectuelle, mais qui est simplement un homme, un homme de théâtre. Donc ça m'avait un peu stupéfié.

Nous, en France, on a l'habitude de voir Brecht un peu comme quelqu'un d'intellectuel, incompréhensible, sévère, très didactique ou en définitive le message paraît plus important que la manière théâtrale. Alors qu'il apparaissait une chose, d'après Beno Besson : chez Brecht, il faut que la matière théâtrale soit bonne afin que le message passe bien. C'est le contraire de ce que l'on fait souvent en France. Brecht est un auteur qui peut être comique et peut faire passer un moment de plaisir théâtral. Le spectateur est donc dans une position favorable pour recevoir un message dans une position d'ouverture et c'est le plus important.

Ce qui m'a incité aussi à monter Grand' peur et misère du IIIe Reich, c'est Jacques Echantillon, le directeur des Tréteaux du Midi qui m'avait demandé, la saison dernière, un spectacle à quatre personnages, un spectacle léger qui puisse tourner dans les petites villes du Languedoc-Roussillon. J'ai trouvé que Grand' peur et misère du IIIe Reich était une pièce de tréteaux. Brecht appelait cela du théâtre ouvrier, destiné à être joué en dehors d'un théâtre.

Du théâtre de tréteaux

A partir de ça, je me suis dit : ce qui serait intéressant, c'est de construire des tréteaux. On a mis tout dans un camion et on a fait exprès, même dans les villes où il y avait un théâtre de ne pas jouer dans le théâtre, de jouer dans les gymnases, dans les réfectoires de lycées et surtout dans les toutes petites villes et villages comme il y en a plein : Bédarrioux, Estagel, Saint-Paul de Fenouillet, Mirepoix, Puyssat. Et comme en plus la population du Languedoc-Roussillon est très à gauche, ça a marché formidablement bien, alors on a repris le spectacle à Paris.

Léon Cladel : Comment avez-vous monté la pièce ?

J.F. Prévand : C'est une collection de vingt-six scènes. Vous prenez dedans celles qui vous intéressent. Vous faites ce que vous voulez avec. Ce qui est important, c'est de porter témoignage. Tous ceux qui montent Grand' peur et misère choisissent toujours toujours quatre, cinq, six scènes qui sont parmi les plus connues. Nous, on a fait un effort, on en a monté seize. Il y a plein de petites scènes qui sont des photographies de la situation, mais qui sont importantes parce que Brecht a voulu faire une revue.

L'originalité, c'était de le faire avec quatre comédiens seulement. Il a fallu faire des aménagements, supprimer les personnages qui n'étaient pas essentiels à la compréhension. On a dû regrouper des rôles, dans la scène de la croix blanche, dans la scène du camp de concentration, dans celle du petit paysan qui a du mal à nourrir ses cochons à cause des réquisitions pour l'armée, dans la scène du docteur, etc.

Nous avons eu aussi la volon-

té de prendre le public à témoin. Ce qu'on voulait, c'est, à chaque fois, trouver un moyen pour introduire le public dans la scène. Par exemple, la femme juive, au lieu de parler au téléphone, parle aux gens comme si c'étaient des témoins, des complices de sa situation.

Dans plusieurs scènes, par exemple, dans la scène où les SA tuent le mannequin, ils se tournent vers le public comme s'il s'agissait de la foule qui les avait vu faire, ils ont peur du public. Dans chaque scène, il y a une volonté d'aller chercher le public de façon directe, de l'inclure dans la dramaturgie. C'est ça l'apport de Brecht. C'est le nouveau rapport scénariste qui existait dans le théâtre des batteurs du Moyen Age, dans le théâtre de foire.

On a supprimé les récitateurs qui, au début de chaque scène, annonçaient ce qui allait se passer, pour laisser au public le plaisir de découvrir par lui-même l'action.

Nous avons voulu jouer à l'italienne : très latine, très vite et très vivement. Brecht voulait sans cesse solliciter le spectateur.

Grand' peur et misère du IIIe Reich : la peinture des pouvoirs

Grand' peur et misère du IIIe Reich ne fait pas l'analyse et la critique du pouvoir fasciste. Là, il n'y a jamais des gens du pouvoir fasciste ou très très peu disons de policiers. Ce qu'il y a c'est la peinture d'une société au niveau du peuple et même d'une fraction du peuple qui est la petite bourgeoisie. C'est l'analyse, dans chaque scène, de gens qui ont un pouvoir et qui démissionnent : un juge, un grand docteur dans un hôpital, un curé, un professeur dans un lycée, un mari par rapport à sa femme, un père par rapport à ses enfants. Brecht a pris systématiquement des gens qui avaient un pouvoir pour montrer que le fascisme, en définitive, ça ne se résume pas à l'oppression d'une police par rapport à une population, mais qu'il est dans tous les rapports leur côté direct, populaire.



Brecht : en ce moment, de nombreuses pièces sont reprises Ci-dessus « Arturo Rui » par les Tréteaux du Midi. Elle est jouée à l'heure actuelle à Boulogne-Billancourt